ARRONDISSEMENT de LYON

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON de VAULX-EN-VELIN

Séance du 18 décembre 2014

Compte rendu affiché le 26 décembre 2014

Date de convocation du Conseil municipal le 12 décembre 2014

Nombre de membres			ECTURE du RHÔNE Président
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ontipris part à la délibération	23 DEC. 28ecrétaire
43	43	Reçule 37DIRE	Hélène Christine

Objet:

14.12.0222 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Victoire

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Nawelle CHHIB.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Philippe ZITTOUN à Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés: Bernard GENIN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO

Membre démissionnaire: Marie-France VIEUX-MARCAUD

RAPPORT DE MONSIEUR GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

Créée en 2012, l'association d'entraide « Victoire » œuvre à offrir aux Vaudais les plus démunis la fourniture de denrées alimentaires par le biais d'une épicerie solidaire.

Reposant sur le travail et l'énergie de 5 bénévoles, l'association compte actuellement 150 adhérents mais rencontre un succès grandissant auprès du public vaudais.

Elle s'est ainsi installée dans un nouveau local situé 119 rue de la République en juin 2014, afin de répondre de façon optimale aux besoins et attentes des adhérents qu'elle accompagne. Cet espace a vocation à permettre une meilleure organisation de la distribution de denrées alimentaires, mais aussi à constituer un lieu convivial et générateur de lien social entre les membres de l'association.

« Victoire » entend également développer prochainement des sorties familiales, afin d'élargir la palette de ses activités et de répondre de manière toujours plus adaptée aux besoins des habitants de Vaulx-en-Velin.

Pour mener à bien le développement de son action, l'association a sollicité la Ville afin d'obtenir son concours, tant financier que matériel.

Les objectifs de l'association rencontrent les valeurs de solidarité et d'entraide portées par l'équipe municipale et correspondent à un besoin indéniable de la population vaudaise. Afin de permettre à cette association de poursuivre et d'amplifier son action, je vous propose :

- \triangleright De soutenir « Victoire » grâce à l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 500 \in ;
- ➤ De dire que les crédits d'un montant de 2 500 € sont prévus au budget 2014, article 6574 clef d'imputation 2891, crédits réservés diverses associations.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

- > Approuve le présent rapport ;
- Décide de soutenir l'association « Victoire » grâce à l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 500 €;
- ➤ Dit que les crédits d'un montant de 2 500 € sont prévus au budget 2014, article 6574 clef d'imputation 2891, crédits réservés diverses associations.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Pour la Députée – Maire, Le 1^{er} adjoint délégué aux Finances et à la gestion des équipements sportifs

Pierre DUSSURGEY